



LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE
DE LA COMMUNE DE
PRESINGE



ÉDITO

Chères Presingeoises, chers Presingeois,

L'été que nous venons de traverser a été particulièrement éprouvant. Selon les relevés officiels de MétéoSuisse à Genève, la température a atteint 37,4 °C le 27 juin. Entre le 1^{er} juin et le 31 août, la station a enregistré 51 journées à 30 °C ou plus, dont 13 à 35 °C ou plus. Ces fortes chaleurs ont pesé sur les personnes les plus vulnérables et sur les animaux, tout en mettant notre environnement à rude épreuve.

À Presinge, les effets ont été bien visibles. Les arbres communaux, notamment les chênes, ont souffert ainsi que de nombreuses plantations et cultures, les moissons ont commencé avec une précocité inhabituelle et les ruisseaux se sont asséchés. Dans ce contexte, nous pouvons néanmoins nous réjouir que notre commune ait été épargnée par les incendies, malgré un risque élevé. Je remercie toutes celles et ceux qui ont fait preuve de vigilance, ainsi que les personnes mobilisées auprès des habitants et à l'entretien de notre territoire.

Cet épisode nous rappelle que nous devons mieux nous préparer aux étés à venir. La commune poursuivra sa réflexion sur la gestion de l'eau, l'entretien des espaces publics, la protection des arbres et l'accompagnement des personnes fragiles pendant les périodes de forte chaleur. Les enseignements de cet été devront se traduire par des mesures simples, réalistes et adaptées à Presinge.

Tournons maintenant notre regard vers l'automne et l'hiver. Début octobre marquera l'ouverture du chantier du projet des coopératives. Cette étape importante va transformer progressivement le centre du village et rythmer la vie de la commune durant les prochaines années. Pour notre petite administration comme pour les habitant-e-s, ce chantier représente un défi considérable.

Nous savons que les travaux entraîneront du bruit, des poussières, une augmentation du trafic et des adaptations temporaires de la circulation ou des accès. Les coopératives et la commune mettront en place des dispositifs d'information destinés à la population. Ils permettront d'annoncer les principales étapes du chantier, les perturbations attendues et les mesures prises pour en limiter les effets. Nous

veillerons à communiquer régulièrement et aussi clairement que possible, afin que chacune et chacun puisse anticiper les changements qui toucheront son quotidien. Une assemblée communale est d'ores et déjà fixée le mercredi 28 octobre 2026 à 19 h. Un tout ménage suivra prochainement.

Ce projet ouvre une nouvelle étape pour Presinge. Il permettra d'accueillir de nouvelles-aux habitant-e-s et de renforcer la vie du village. Sa réussite reposera sur un dialogue constant entre les coopératives, les entreprises, les autorités et la population.

Par ailleurs, je tiens également à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu à mon appel publié dans le dernier numéro du Nant du Paradis et qui m'ont soumis de nombreuses propositions pour la dénomination des deux chemins et de la place. Votre participation témoigne de l'intérêt porté à l'histoire et à l'identité de notre village. Cette démarche entre maintenant dans sa phase finale et j'espère pouvoir achever le projet d'ici fin décembre 2026.

À l'approche de la fin de l'année, les rendez-vous communaux et associatifs nous offriront de belles occasions de nous retrouver. Je remercie chaleureusement les associations, les bénévoles et toutes les personnes qui contribuent à ces moments de convivialité.

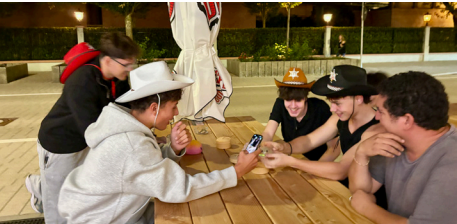
Je vous souhaite à toutes et à tous un bel automne, une bonne lecture et de très belles fêtes de fin d'année, entourés de celles et ceux qui vous sont chers.

Edgar CARDOSO INACIO
Maire

Source des données météorologiques : MétéoSuisse, station Genève-Cointrin GVE, relevés quotidiens du 1^{er} juin au 31 août 2026.

SORTIES DES JEUNES ET DES AÎNÉS 2026

Les 22 et 23 août derniers, 25 jeunes Presingeois-e-s se sont rendu-e-s à Europa Park à Rust (Allemagne) pour un weekend ludique accompagné-e-s de 4 conseiller-ère-s municipales-aux



Le 8 septembre, c'était au tour de 46 aîné-e-s de partir en excursion à Martigny pour découvrir la Fondation Barry le matin et la Fondation Gianadda l'après-midi.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Ramassages organisés après les fêtes

Après les fêtes, la commune organisera quatre tournées de ramassage afin que les sapins naturels puissent être valorisés avec les déchets verts. Les habitants sont invités à déposer leur sapin en bord de route avant le passage du cantonnier.

Dates des quatre ramassages

- **Lundi 28 décembre 2026**
- **Lundi 4 janvier 2027**
- **Lundi 11 janvier 2027**
- **Lundi 18 janvier 2027**

Le sapin doit être visible, facile d'accès et déposé au plus tard le dimanche soir précédant la collecte. Il ne doit gêner ni les piétons, ni la circulation, ni le déneigement.

Comment préparer le sapin

Seuls les sapins naturels et propres peuvent être recyclés. Avant de les déposer, il faut retirer :

- **les décorations, guirlandes, crochets et fils métalliques;**
- **les sacs, emballages, pots et supports ;**
- **la neige artificielle, la peinture et tout autre produit de traitement.**

Croix en bois et clous

Un sapin fixé sur une croix en bois sera ramassé et valorisé en déchet vert même si des clous se trouvent dans le support.

Sapins qui ne peuvent pas être valorisés

Un sapin décoré, peint, couvert de neige artificielle ou contenant des éléments non végétaux ne sera pas chargé avec les déchets verts. Il devra être présenté comme déchet incinérable lors de la collecte habituelle assurée par Pradervand Transports le mardi.

La commune remercie la population de respecter ces consignes afin de permettre le recyclage des sapins dans de bonnes conditions.



SÉCURITÉ

Soyez vigilants ! Des personnes malveillantes se font parfois passer pour un plombier, un employé de banque, un policier ou un autre professionnel afin d'entrer dans votre domicile pour y dérober vos objets de valeur.

Voici quelques réflexes simples :

- **Si vous n'attendez personne, n'ouvrez pas sans vérifier son identité.**
- **Utilisez le judas ou l'interphone avant d'ouvrir.**
- **Demandez une carte professionnelle ou une pièce d'identité.**
- **Si la personne se présente comme un policier, demandez son matricule et sa carte de légitimation, puis appelez le 117 en cas de doute.**

La police recommande également de verrouiller portes et fenêtres, de ne pas laisser de valeurs à portée de main, de ne pas laisser d'échelle à proximité de sa maison, de faire vider sa boîte aux lettres lors d'absences, d'informer un voisin de confiance de votre départ et de ne pas annoncer vos vacances sur les réseaux sociaux. En adoptant ces gestes simples et en restant attentifs, nous contribuons toutes et tous à la sécurité de notre village.

RAPPEL DES RÈGLES D'UTILISATION DE LA DÉCHÈTERIE COMMUNALE

Ces dernières semaines, la commune a malheureusement constaté une recrudescence des dépôts sauvages à la déchèterie communale, notamment de pneus, d'appareils électroménagers et d'objets encombrants.

Nous rappelons que la déchèterie communale est réservée aux habitant-e-s de Presinge et que seuls les déchets admis selon le règlement communal peuvent y être déposés.

Tout dépôt non autorisé constitue une infraction. La commune effectue des contrôles et se réserve le droit d'engager des procédures à l'encontre des contrevenants. Les auteurs de dépôts sauvages s'exposent à des sanctions ainsi qu'à la facturation des frais d'évacuation.

Afin de faciliter l'évacuation de ces déchets, nous rappelons aux habitant-e-s de Presinge qu'ils bénéficient du service Mobilitri. Cette déchèterie mobile permet de déposer gratuitement les objets encombrants, les appareils électroménagers et de nombreux autres déchets.

Nous remercions chacune et chacun de respecter ces règles afin de préserver la propreté de notre commune, de limiter les coûts supportés par la collectivité et de garantir un service de qualité à l'ensemble des habitants.

Nous vous remercions de votre collaboration.

www.mobilitri.ch

MOBILITRI 2026 - DÉCHETS ENCOMBRANTS ET SPÉCIAUX
PROCHAINS PASSAGES DES CAMIONS MOBILITRI À PRESINGE,
DE 13H30 À 18H30,
> LES 7 ET 8 OCTOBRE,
> LES 4 ET 5 NOVEMBRE,
> LES 2 ET 3 DÉCEMBRE 2026.

INFORMATIONS DIVERSES CONCERNANT LA SANTÉ

Centrale Santé Genève

Le département de la santé et des mobilités (DSM) déploie un dispositif cantonal renforcé de réponse aux urgences ambulatoires en partenariat avec l'ensemble de partenaires publics et privés.

Avant d'aller aux urgences, appelez le 0800 116 117 !
Numéro gratuit et accessible 24h/24, 7j/7.

En cas de problème de santé urgent, mais non vital, et lorsque votre médecin traitant est indisponible, la Centrale Santé Genève vous oriente vers la prise en charge adaptée. Une évaluation de vos symptômes par un professionnel de la santé permettra une orientation appropriée à votre situation.

Avant d'aller aux urgences appelez le

 **0800 116 117**
Centrale Santé Genève

Évaluation de vos symptômes et orientation immédiate.

Plus d'informations



GRATUIT 24h/24 – 7j/7

 REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

Ouverture d'un cabinet d'hygiène dentaire à Jussy

Un nouveau service de proximité, accessible en bus, pour votre santé dentaire :

Célia Gueniat, hygiéniste.
Institut des Prés, chemin des Prés-Seigneur 29, 1254 Jussy
hygieniste-jussy.ch – 077 525 67 53



Campagne « L'égalité contre la violence »

Stopper la violence dès qu'elle commence.
La violence n'est pas toujours visible.

Quand commence la violence ?
Quand il y a des coups, c'est clairement de la violence. Mais quand elle n'est qu'à ses débuts, la violence n'est pas toujours facile à identifier. La campagne nationale «L'égalité contre la violence» attire l'attention sur les signes avant-coureurs de la violence et indique où trouver des conseils et de l'aide.

Plus d'informations sur : www.sans-violence.ch



Une jeunesse impliquée dans la prévention du suicide avec la campagne #LÀPOURTOI de STOP SUICIDE et **ontécoute.ch**.

En 2026, STOP SUICIDE s'associe à la plateforme *ontécoute.ch* pour explorer les thématiques de l'estime de soi et de l'image corporelle. À travers une dizaine de vidéos, des jeunes prennent la parole sur des sujets qui les concernent directement, tels que la peur du jugement, les pensées suicidaires ou encore les enjeux liés aux interactions sociales.

Ces témoignages seront complétés par une série de quatre épisodes de podcast dans lesquels des professionnel·les de la santé et du social partageront leur travail auprès des jeunes.

Un éclairage spécifique sur l'impact de ces thématiques dans la pratique sportive des jeunes sera apporté grâce à un partenariat avec le service cantonal du sport du canton de Genève dans le cadre de cette campagne.

Besoin d'aide ? Ne restez pas seul-e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes), 24h/24 et 7j/7. Informations et soutien sur les plateformes ciao.ch et ontécoute.ch.



Comment avez-vous vécu les journées chaudes de l'été ?

Etude sur la chaleur et la santé en Suisse qui s'adresse aux personnes entre 55 et 85 ans et qui se déroule de mars/avril à septembre en 2026 et 2027.

Informations et inscriptions sur : www.swisstph.ch/fr/cchess





- **Mercredi 7 octobre 2026 :**
10h arrêt bus Presinge, village. Déplacement en TPG Flex pour une balade dans les Marais de Sionnet suivie par un repas. Retour avec le bus 39.
Contacter Mme I. Schierz 6 jours avant pour réservation bus et restaurant de la Pallanterie
- **Mercredi 4 novembre 2026 : 14h30.**
Marche autour de Presinge
- **Mercredi 2 décembre 2026 : 14h30.**
Marche suivie d'un vin chaud
- **Mercredi 6 janvier 2027 : 14h30.**
Marche jusqu'à Puplinge et couronne des rois.
Retour possible avec le bus 37
- **Mercredi 3 février 2027 : 10h.**
Marche puis buffet canadien à 12h.

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo.

Ce sont des marches faciles qui permettent de se retrouver et de faire parfois des découvertes. Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs.

Les rendez-vous sont à la salle communale (sauf indication contraire).

Inscriptions et renseignements auprès de

Mme I. Schierz au

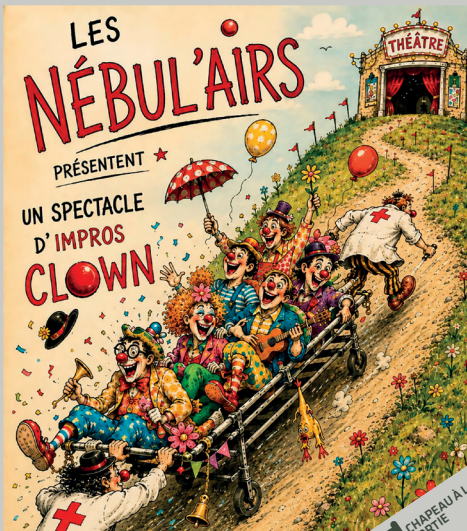
022 759 16 26 ou i.schierz@bluewin.ch

LES ÉVÉNEMENTS CULTURELS DE PRESINGE 

LES NÉBUL'AIRS

PRÉSENTENT

UN SPECTACLE D'IMPROS CLOWN



Samedi 14 novembre à 20H
Dimanche 15 novembre à 17H
Salle communale de Presinge

 CHAPEAU À LA SORTIE



Fondation Clair-Vivre

Case postale 48
31, chemin des Grands-Bois
1254 Jussy

Le conseil de fondation recherche de nouveaux membres

Vous êtes prêt/es à vous investir bénévolement, à partager les tâches qui permettent à la fondation de poursuivre son action, vous avez un véhicule et un permis de conduire (blanchisserie à apporter à Thônex, achats divers à effectuer parfois), [contactez-nous](#).

Dédiée depuis 1942 à l'accueil des enfants, la maison de Clair-Vivre a fait peau neuve en 2022. Depuis, son activité est intense. Vous trouverez un résumé de son histoire sur notre site internet www.clair-vivre.ch.

Ecrivez en donnant vos coordonnées pour que nous fixions un rendez-vous à :

info@clair-vivre.ch



MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge
1243 PRESINGE
Tél : 022 759 12 52
E-mail : info@presinge.ch
Site : www.presinge.ch

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : de 8h à 10h
Mercredi : de 10h à 12h30
Jeudi : de 16h30 à 18h
Vendredi : de 10h à 11h30
Ou sur rendez-vous

PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNEE, LE GUICHET POUR LE PUBLIC SERA FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE 2026 AU 4 JANVIER 2027 INCLUS.

RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

7 OCTOBRE : MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS

28 OCTOBRE : ASSEMBLÉE COMMUNALE

30 OCTOBRE : PROJECTION DU FILM « DEVENIR PAYSAN »

4 NOVEMBRE : MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS

14-15 NOVEMBRE : SPECTACLE DE CLOWNS

28 NOVEMBRE : SOIRÉE DÉGUSTATION DE VINS

2 DÉCEMBRE : MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS

11 DÉCEMBRE : FÊTE DE L'ESCALADE

15 DÉCEMBRE : REPAS DE NOËL DES AÎNÉS (SUR INVITATION)

17 DÉCEMBRE : NOËL COMMUNAL

6 JANVIER 2027 : MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS

3 FÉVRIER 2027 : MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS



Mobil'itri 2026 – Déchets encombrants et spéciaux

Prochains passages des camions Mobil'itri à Presinge, de 13h30 à 18h30, les 7 et 8 octobre, les 4 et 5 novembre, les 2 et 3 décembre 2026.

Bibliobus 2026

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 21 octobre, 18 novembre et 16 décembre 2026.

Maquette et mise en page : Expression créative
Crédits photos : Jean-Charles Rochat & commune de Presinge
Impression : Imprimerie du Moleson SA